



**Conseil d'Administration du 14 octobre 2012**  
**Siège FFHB Gentilly**

Présents : BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGE Martine, BOUTHEMY Philippe, COLY Jean-Loup, DUBUS Odile, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MOCKA-RENIER Jocelyne, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, PRADIER Grégory, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : GOUGEON Daniel, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre.

Excusés : AMIEL André, BANA Philippe, BERNAT-SALLES Philippe, GLEIZES CERVERA Sophie, GREGOIRE Philippe, MARTINI Laurent, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 10 h 20 au siège de la FFHB en salle du Conseil.

Les 21 membres du Conseil d'Administration ayant assisté aux séances du 14 septembre et du 3 octobre 2012, valident les procès-verbaux correspondants. Les nouveaux membres s'abstiennent.

Joël DELPLANQUE souhaite d'abord remercier notre partenaire Renault Rent pour la qualité et les conditions de travail proposées au Renault Square Com de Boulogne-Billancourt pour la 84<sup>ème</sup> Assemblée fédérale. Il souhaite aussi remercier, au nom du Conseil, les personnels fédéraux présents qui ont participé de manière efficace à la réussite de cette 84<sup>ème</sup> Assemblée Générale malgré son déplacement dans la dernière semaine ; leur implication a permis de réussir une opération dense, efficace et conviviale.

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la tenue de cette Assemblée Générale et entame un tour d'horizon rapide de la situation de la FFHB :

- des recettes financières liées au marketing et aux subventions publiques,
- des relations sociales avec le personnel fédéral,
- de la préservation de l'unité de notre communauté avec la signature de la convention FFHB/LNH et des progrès enregistrés par la LFH,
- de l'amélioration de la visibilité de notre sport dans les médias,
- de la notoriété accrue auprès du grand public,
- de la vigilance qu'il conviendra à l'avenir de montrer pour préserver cet acquis,
- des obligations des administrateurs.

Jocelyne MOCKA-RENIER et Emmanuel GRANDIN présentent le projet d'organisation de l'Assemblée Générale 2014 sur le territoire de la Martinique. Celle-ci pourrait avoir lieu du 24 mai (ou 25 en fonction des finales de la Coupe de France) au 31 mai 2014. Les conditions financières et les faisabilités techniques et réglementaires seront étudiées pour une proposition fin 2012 et validation par l'Assemblée Générale de Caen en avril 2013. Le Conseil d'Administration donne un accord de principe à l'unanimité pour poursuivre l'aspect prospectif. Les conditions financières de réalisation feront l'objet d'un travail mené conjointement par la Ligue de Martinique et la FFHB.

Marie BOURASSEAU regrette vivement qu'un vote contre elle à la Présidence de la CRL, d'une part, et contre Dominique PERNELET à la présidence de la commission nationale de discipline, d'autre part, se soit exprimé au sein du Conseil d'Administration lors de l'élection du 13 octobre. Cette marque de défiance vis-à-vis d'elle-même et de Dominique n'est à l'évidence pas la manifestation d'une équipe soudée à la veille de cette nouvelle olympiade. Le Président tient à leur réaffirmer sa totale confiance et exprime le vœu qu'un dialogue franc puisse s'installer entre nous pour éviter à l'avenir ce type de situation.

Jocelyne MOCKA-RENIER souhaite rappeler la spécificité et les difficultés des ligues ultramarines d'adaptation aux projets fédéraux. Joël DELPLANQUE évoque sa vision par rapport à ces territoires :

1. leurs liens administratifs, comme pour les ligues métropolitaines, s'exercent par l'intermédiaire de Gesthand dont l'accès varie d'une région à l'autre,
2. ils participent au développement du handball comme les ligues métropolitaines, dans les limites de leurs moyens et tenant compte de leur environnement géographique,
3. ils sont pour la plupart membres associés de l'IHF mais leurs activités internationales ne peuvent se développer sans moyens nouveaux,
4. les clubs métropolitains qui accueillent des joueurs et joueuses des régions ultra-marines doivent le faire dans des conditions conformes aux dispositions prévues dans les conventions fédérales pour être attentifs au déracinement que représente un tel départ.

Le Conseil d'Administration valide l'organisation d'un CPL et d'un CPC dans la région de Barcelone du 12 au 14 janvier 2012. Une simulation financière, qui sera réalisée dans le courant de la semaine prochaine par le Secrétaire Général, le trésorier et le service financier, doit permettre de mieux appréhender ces opérations. Le Président insiste sur le contenu à donner à ces opérations en lien avec le Colloque des CTS qui se déroulera à ce moment là. L'étude des vœux pour l'Assemblée Générale de Caen, le fonctionnement des instances (CPL et CPC) pour l'olympiade, les états généraux de l'Arbitrage et de la Sportive et les offres de pratique avec d'éventuelles questions posées par les participants compléteront les échanges entre les Présidents de Ligues et de Comités. Le CPLUM et le Conseil d'Administration de janvier 2013, comme le CPL et le CPC, pourront aussi se tenir autour du Mondial 2013 dans le cadre des manifestations qui doivent permettre à chacun de s'approprier des éléments pour la réussite du Mondial 2017.

A partir de cette décision validée par le Conseil d'Administration, il est demandé aux commissions nationales de transmettre avant le 1<sup>er</sup> décembre si possible pour la majorité d'entre elles et au 15 décembre au plus tard leurs propositions qui seront soumises au conseil d'Administration et/ou à l'Assemblée Générale de Caen. Le rétro planning actualisé est validé et sera adressé aux membres du Conseil.

Alain JOURDAN et Alain KOUBI, dans leurs domaines respectifs, précisent les tâches, les procédures de fonctionnement et les modalités qui leur sont offertes par rapport aux tâches qui attendent les membres du Conseil durant l'année sportive.

Martine BOUSSUGE fait part de son émotion liée au regret que le Président de la FFHB n'ait pas rendu hommage aux présidents de ligues ou comités sortant contrairement à ses engagements. Le Président confirme cet engagement et regrette vivement cet oubli qu'il s'engage à réparer.

Concernant la constitution de la liste, le Président confirme qu'il n'a pas contacté les administrateurs sortants et comprend leur amertume. Il précise sa volonté d'installer entre les membres du Conseil d'Administrateur et les présidents de Ligues et de Comités un dialogue confiant et performant, chacun quel que soit son niveau de responsabilité étant lié par le souci de l'intérêt général. C'est à ce titre que le dialogue en chantier dans le cadre des projets territoriaux devrait permettre à notre discipline de se développer encore davantage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général